

# Entretiens Chrétiens

---

Recueil d'études pratiques et exégétiques des paroles de Jésus

Yves I-Bing Cheng, M.D., M.A.

Basé sur une oeuvre du Pasteur Eric Chang

www.entretienschretiens.com

## COMME LE BERGER SÉPARE LES BREBIS D'AVEC LES BOUCS (2)

---

### Matthieu 25:31-46

Nous entamons aujourd'hui la deuxième leçon sur l'enseignement de Jésus concernant la séparation des brebis et des boucs en Matthieu 25.31-46. Dans la première leçon, nous nous sommes surtout penchés sur le sens à donner aux boucs. Qu'est-ce que les boucs représentent? Aussi surprenant que cela puisse paraître, nous avons vu que les boucs, comme les brebis, représentent les croyants. Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur le thème de la séparation, un terme utilisé dans la Bible pour parler du jugement. Qu'est-ce que Jésus désire nous faire savoir sur le jugement de l'humanité?

### Jugement, justice et amour

Lorsqu'on aborde un sujet comme le jugement, il est inévitable, je crois, de discuter de sa pertinence, de la pertinence du jugement. Pourquoi le jugement serait-il nécessaire? Avons-nous vraiment besoin d'un jugement? Pour y répondre, nous devons d'abord connaître le lien entre le jugement et la justice. Essayez d'imaginer un monde où la justice serait absente. Un monde où il serait impossible de faire appliquer la justice. Un monde où les innocents subissent les méfaits d'êtres mal intentionnés. Un monde où les méchants semblent tirer profit de leurs activités. Comment pourrait-on vivre dans un tel monde et avoir encore confiance en l'avenir? On ne peut pas.

Il ne manque pas d'exemples tragiques où d'innocentes personnes sont les victimes d'agresseurs sans scrupule. On n'a qu'à écouter ce que rapportent les nouvelles quotidiennement. Et lorsque les actions de ces malfaiteurs conduisent à la mort d'un être humain, c'est là souvent que cette question est posée, avec colère: 'où donc est la justice?' En effet, comment peut-on faire justice dans de tels cas? Et même si on avait capturé le meurtrier, qu'on l'aurait condamné et mis en prison à perpétuité, cela ne ramènera pas à la vie la personne qui est disparue. Nous nous retrouvons alors avec la frustrante constatation que dans ce monde, il y a des situations qui ne peuvent pas être rétablies équitablement. La justice humaine ayant ses limites, nous nous demandons s'il existe dans cet univers un quelconque ordre moral. C'est à ce genre de questions qu'une étude sur le jugement est confrontée. Et j'aimerais dire d'entrée de jeu que si nous n'avons pas confiance en la Justice, toute espérance en la vie dans ce monde serait illusoire.

J'ajouterais encore ceci. Le fait de croire en la Justice, de croire que la justice puisse être rendue, une telle conviction rend possible l'amour du prochain, même en face des plus grandes iniquités. Je vous parle de cela parce que je désire attirer votre attention sur un autre lien, le lien qui existe entre la justice et l'amour. En quoi consiste ce lien? Si je suis convaincu que je ne peux pas compter sur la justice pour rétablir les torts, il sera difficile pour moi d'avoir un esprit aimant. Je vais réfléchir à la pensée que c'est trop injuste et de là, il n'y a qu'un pas pour penser à faire justice moi-

même. Mais comme il n'est pas permis de se faire justice, je deviens amer. J'ai de la rancune pour tout ce qui arrive. De la rancune contre tout le monde. De la rancune contre la vie en général. Et lorsque je suis plein d'amertume, comment puis-je aimer? Je ne peux pas.

Mais à l'opposé, si je sais et si j'ai la conviction que peu importe la situation, la justice de Dieu aura toujours le dessus, il n'y a pas lieu pour moi d'être plein de ressentiment. Car je sais que Dieu se chargera en temps et lieu de rendre la justice là où il y a eu injustice. En fait, connaissant la sévérité du jugement divin, on devrait se sentir désolé pour le malfaiteur. Si vous avez une croyance profonde que la justice est entre les mains de Dieu, si vous avez la confiance absolue que Dieu agira en toute justice envers tous et chacun, alors vous êtes libres d'aimer. Vous n'éprouvez pas de rancœur et vous ne voyez pas la nécessité de la vengeance. Vous savez qu'aucun malfaiteur ne restera impuni puisque Dieu verra à ce que la justice soit faite. En laissant la justice entre les mains de Dieu, vous donnez à votre cœur la pleine liberté d'aimer – quelle que soit la gravité de l'injustice dont vous avez été témoin ou que vous avez subie.

## **Christ, le Juge**

Ayant cela à l'esprit, portons maintenant notre attention sur d'autres questions d'importance. Tout d'abord, qui est le juge dans ce texte?

La réponse est claire en Matthieu 25.31. *Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Le trône du jugement. Le trône est réservé à un souverain. L'une des fonctions principales d'un roi était, comme vous le savez, l'application de la justice. Il fut une époque où le roi agissait un peu comme la cour suprême. Lorsqu'un cas ne pouvait se régler, on le présentait devant le roi qui devra alors trancher. On se souviendra de cette histoire où le roi Salomon fut sollicité sur le cas d'un bébé dont deux femmes se réclamaient d'être la mère. En tant que roi, Salomon devait prononcer un jugement final sur ce litige.*

*Le Fils de l'homme ... s'assiéra sur son trône de gloire. Ce roi, c'est le Fils de l'homme, Jésus, qui viendra exercer le jugement. Ce point est souvent répété dans le NT. In Actes 10.42, Pierre déclare dans sa prédication que Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts. Pierre dit que Dieu a désigné Jésus comme juge des vivants et des morts.*

Le même enseignement se voit en Jean 5.22. *Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils. Dieu a fait de Jésus le Juge. Puis nous lisons aux versets 28 et 29, Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. Ce passage indique clairement que Dieu a donné à son Fils l'autorité absolue de juger le monde. Notez ici que le jugement se fait sur la base des actes commis par chacun. Ceux qui ont fait le bien ressusciteront pour obtenir la vie. Ceux qui ont fait le mal ressusciteront pour être condamnés.*

## **Le jugement des croyants**

Passons maintenant à la deuxième question. Qui sont jugés?

L'enseignement biblique est sans équivoque : tous seront jugés. Tous les hommes auront à faire face au jugement divin. Mais nous devons préciser que dans le cas de notre passage sur la séparation des brebis et des boucs, le jugement ne concerne que les croyants. Nous avons vu dans la leçon précédente que les brebis comme les boucs représentent les chrétiens. Les brebis seront placées à la droite; les boucs seront placés à la gauche. Le Seigneur Jésus ne parlait pas du jugement des incroyants. Il avait en tête le jugement des croyants. En fait, c'est ce qu'il avait en tête pour toute cette

section. Rappelez-vous de la Parabole des talents. Ce n'était pas le jugement des serviteurs et de ceux qui n'étaient pas serviteurs. C'était le jugement de tous les serviteurs, de tous les chrétiens. Plusieurs étaient fidèles; un ne l'était pas. Rappelez-vous de la Paraboles des dix vierges. Ce n'était pas le jugement de croyants et d'incroyants. C'était le jugement des croyants. Toutes les vierges représentaient les croyants. Cinq étaient des disciples sages. Les cinq autres étaient des disciples insensés.

Certains chrétiens ont cette notion que le jugement ne s'applique qu'aux incroyants. Ils pensent que les croyants n'auront pas à être jugés. La Bible ne dit rien de cela. La Bible enseigne que les chrétiens seront jugés aussi. Prenons Romains 14.10. *Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? Ou toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? Puisque nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu. 'Nous comparaîtrons tous devant Dieu pour être jugés.'* Paul s'exprimait en tant que croyant, et non pas en tant qu'incroyant. Il s'incluait lui-même dans la phrase. *'Nous devons nous présenter, moi inclus, devant le tribunal divin pour le jugement.'*

Paul fait la même déclaration en 2Corinthiens 5.10. *Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps.* Remarquez à nouveau que Christ jugera une personne selon ses actes, qu'ils soient bons ou mauvais.

Il y a des chrétiens qui croient fermement que les croyants sont dispensés du jugement en s'appuyant sur le passage en Romains 8.1. *Que lit-on en Romains 8.1? Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ.*

*'Il n'y a aucune condamnation pour ceux qui sont en Christ.'* Où trouve-t-on l'idée que les chrétiens n'ont pas à faire face au jugement dans cette phrase? Certes, nous lisons qu'il n'y a pas de condamnation. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de jugement. Il ne faut pas confondre 'condamnation' avec 'jugement.' Ce sont deux termes qui n'ont pas la même signification. Voyez-vous, un individu peut être jugé. Et si au terme d'un procès il a été trouvé innocent, il n'y aura pas de condamnation. On dira qu'il a été acquitté. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de jugement, que cet individu n'a pas été jugé. Il a été jugé, oui, puis acquitté, faute de preuve. Je répète. Jugement n'est pas synonyme de condamnation.

## **Des chrétiens mis hors du royaume**

Tous devront comparaître devant le tribunal de Christ, même les chrétiens. Et certains chrétiens seront condamnés. À cet égard, j'aimerais vous montrer quelque chose dans la Parabole de l'ivraie. Lisons cette histoire. Matthieu 13.37-42

*Matthieu 13.37. Il leur répondit : Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ;  
38 le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les sujets du Royaume ; l'ivraie, ce sont les sujets du Malin ;  
39 l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs, ce sont les anges.  
40 De même que l'on ramasse l'ivraie pour la brûler au feu, ainsi en sera-t-il à la fin du monde :  
41 le Fils de l'homme enverra ses anges ; ils ramasseront, pour les mettre hors de son Royaume, toutes les causes de chute et tous ceux qui commettent l'iniquité,  
42 et ils les jetteront dans la fournaise de feu ; là seront les pleurs et les grincements de dents.*

Notez les points suivants. Selon cette parabole, à quel moment aura lieu le jugement? Le jugement aura lieu à la fin du monde. V. 39: *La moisson* (le jugement), *c'est la fin du monde*. Quand aura lieu la fin du monde? Lorsque le Fils de l'homme reviendra avec ses anges. V. 41: *Le Fils de l'homme enverra ses anges*. Donc ce jugement prendra place à la fin du monde, au retour du Fils de l'homme.

Qui seront jugés? Pour cette question, j'aimerais que vous regardiez très attentivement le v. 41. *Le Fils de l'homme enverra ses anges (quelle sera la fonction de ces anges?) ; ils ramasseront, pour les **mettre hors de son Royaume**, toutes les causes de chute et tous ceux qui commettent l'iniquité.*

Les anges vont mettre hors du royaume tous ceux qui commettent l'iniquité. Remarquez bien que ces auteurs d'iniquité ne se trouvent pas dans le monde. Ils se trouvent à l'intérieur du royaume. Car on ne peut pas mettre quelqu'un dehors sans qu'il soit d'abord en dedans. Les anges ne peuvent pas mettre quelqu'un hors du royaume sans que cette même personne ne se trouve préalablement dans le royaume. Mais comment une personne peut-elle se retrouver dans le royaume de Dieu? Selon l'enseignement de Jésus, il n'y a qu'une seule façon. Jean 3.5 : *En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* Voilà la condition *sine qua non*. Personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu à moins de naître d'eau et d'Esprit. C'est la seule et unique façon. Nul ne peut être admis dans le royaume s'il n'a pas fait l'expérience de la régénération. Et comment appelle-t-on une personne qui a été régénérée par le Saint Esprit? Un chrétien né de nouveau. Or Jésus affirme dans la Parabole de l'ivraie que certains individus qui sont entrés dans le royaume, certains chrétiens nés de nouveau, ne seront pas acceptés par le Seigneur. Ils seront mis hors de son royaume.

Le point que je veux souligner est ceci : ce sont les gens nés de nouveau, les croyants, qui seront jugés par le Seigneur Jésus à la fin du monde. Et certains de ces croyants seront considérés comme des personnes qui commettent l'iniquité. Ils ne se perçoivent pas ainsi mais le Juge, Jésus, les déclarera coupables d'iniquités.

## **Le jugement des incroyants**

Discutons maintenant de la troisième question. S'il est vrai que les chrétiens seront jugés, qu'en est-il des non-chrétiens? Ne seront-ils pas jugés aussi? Bien sûr, la Bible enseigne que les chrétiens autant que les non-chrétiens seront jugés. Dans ce cas, est-ce que les non-chrétiens seront jugés en même temps que les chrétiens? Ou seront-ils jugés à un autre moment? Y aura-t-il un grand jugement des chrétiens et des non-chrétiens simultanément? Sinon, est-il possible qu'il y ait plus d'un jugement?

Ce sont de bonnes questions. Selon ma compréhension des Écritures, on semble distinguer deux jugements distincts : un jugement pour les chrétiens, et un autre (différent) pour les non-chrétiens. Lorsque Jésus parle du jugement en Matthieu 13 en disant que les anges sortiront du royaume tous ceux qui commettent le mal, ce jugement se produira à la consommation du siècle, lorsqu'il reviendra sur terre. Ce sont les croyants qui sont concernés dans ce jugement. Le deuxième jugement, à mon avis, est décrit en Apocalypse 20 où il est question d'un 'grand trône blanc.' Il aura lieu lorsque les 'mille ans seront accomplis' (Apocalypse 20.7).

Voici ce que l'apôtre Jean écrit en Apocalypse 20.12-15.

*Apocalypse 20.12. Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent **jugés** selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres.*

*13 La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut **jugé** selon ses œuvres.*

*14 Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu.*

*15 Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.*

Il s'agit ici du second jugement. Notez le mot 'jugé' aux versets 12 et 13. V. 12 : *Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres.* V. 13 : *et chacun fut jugé selon ses œuvres.* Ce jugement concerne les non-chrétiens.

Il y a donc deux jugements. Le premier jugement sera celui de la fin de l'âge, au retour du Christ. Ce sera le jugement des chrétiens. Le deuxième jugement fera suite au Millénium. Ce sera le jugement des non-chrétiens.

J'aimerais aussi ajouter quelques observations sur les versets 12 et 13. *Les morts furent jugés selon leurs œuvres ... Chacun fut jugé selon ses œuvres.* Notez les mots 'selon les œuvres.' Le NT enseigne que le jugement se fera sur la base des œuvres. Tout ce que chaque être humain aura fait durant sa vie sera examiné, et selon la nature de ses œuvres, il sera justifié ou condamné. Le condamné doit comprendre qu'un péché demeure un péché, mais tous les péchés n'ont pas la même gravité. Le juge rendra son jugement en proportion de la gravité du mal qui aura été commis. Dans le jugement des non-chrétiens, la gravité est en partie liée à la connaissance ou l'absence de connaissance du message du salut. Celui qui aura entendu la Bonne Nouvelle et l'aura rejetée sera jugé plus sévèrement que celui qui n'aurait jamais entendu la Bonne Nouvelle. Il est écrit en Luc 12.47-48 qu'on traitera avec plus de sévérité celui à qui on a donné davantage. *Le serviteur qui, ayant connu la volonté de son maître, n'a rien préparé et n'a pas agi selon sa volonté, sera battu d'un grand nombre de coups. Mais celui qui, ne l'ayant pas connue, a fait des choses dignes de châtement, sera battu de peu de coups. On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié.*

Je crois comprendre que nous ne devons pas présumer de la condamnation de tout ceux qui se tiendront devant le grand trône blanc du deuxième jugement (celui des non-chrétiens). Nous voyons au v. 12 que chacun sera évalué selon les registres qui contiennent toutes les œuvres des hommes. Chacun verra si son nom figure dans le livre de vie. Il m'apparaît raisonnable de conclure sur ces mots de Jean que certains d'entre eux, certains non-chrétiens de ce deuxième jugement, même si les Évangiles ne sont jamais parvenus à leurs oreilles, pourraient éviter d'être 'jetés dans l'étang de feu.' Vous vous êtes sans doute déjà posé cette question : qu'arrive-t-il à toutes les personnes, passé, présent et futur, qui n'ont jamais eu l'opportunité d'entendre la Bonne Nouvelle? Vont-elles automatiquement en enfer? Vous connaissez maintenant mon opinion.

### **Condamné pour négligence à faire le bien**

Car, je le répète, toutes les personnes qui font partie du deuxième jugement (celui des incroyants), ne seront pas nécessairement perdues. La réciproque est vraie aussi pour le premier jugement (celui des croyants). Toutes les personnes qui font partie du premier jugement ne seront pas nécessairement sauvées.

Il y a cependant une grande différence dans la façon dont chaque groupe sera jugé. Alors que le jugement des non-chrétiens est basé sur les actions posées, le jugement des disciples, à l'inverse, est basé sur leur non-action. Je m'explique. Retournons au chapitre 25 de Matthieu. Nous constatons que la mauvaise personne a été sévèrement condamnée non pas parce qu'elle aurait commis une série de crimes, mais plutôt parce qu'elle est demeurée passive. Elle n'a pas agi alors qu'elle aurait dû agir. Dans la Parabole des talents, le serviteur qui est décrit comme étant paresseux n'a pas fait de mal à personne. Il a tout simplement enterré l'argent qu'on lui avait confié. Et lorsque son maître est revenu, il le lui retourna au complet. De quoi l'accusa-t-on? Le maître le condamna non pas pour avoir fait du mal à quelqu'un, mais parce qu'il n'a rien fait avec l'argent.

Nous pouvons faire le même parallèle avec les boucs de notre passage. Qu'est-ce qui n'allait pas avec les boucs? Ont-ils tué quelqu'un? Ont-ils volé de l'argent? Jésus ne dit rien de tout cela. Mais il leur fit ce reproche : *Je vous le dis, dans la mesure où vous n'avez pas fait cela pour l'un de ces plus*

*petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait* (v. 45). L'inculpation n'était pas d'avoir causé du mal à quelqu'un. L'inculpation était d'avoir négligé de faire le bien lorsque l'occasion s'est présentée.

Nous constatons donc une énorme différence entre le premier jugement et le deuxième jugement. Le premier jugement, celui des croyants, est basé sur des critères beaucoup plus strictes. Contrairement à la cour humaine de justice, le jugement divin des croyants tiendra compte du manquement à faire le bien.

Pour ceux qui sont hautement conscients du jugement final à venir, cet enseignement de Jésus ne peut pas faire autrement que de motiver puissamment chaque croyant à vivre fidèlement en Christ et à chercher à faire le bien tous les jours.